

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 02.10.2026

Visible par le public jusqu'au: 02.10.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000024087

Entité de publication

Commune de Crans-Montana, Avenue de la Gare 20, 3963 Crans-Montana

Demande d'autorisation de construire - Construction d'un chalet en résidence principale - Modification du projet autorisé le 13.03.24 (volume, ouvertures, implantation, murs de soutènement, PAC), Crans-Montana

Titre du projet de construction

Construction d'un chalet en résidence principale - Modification du projet autorisé le 13.03.24 (volume, ouvertures, implantation, murs de soutènement, PAC)

Numéro pour consultation eConstruction

2470f0df

Requérant(e)

Nexti SA

Auteur(e) de plans

Jean-Gabriel Chelala

Auteur(e) de plans - Entreprise

CHE 450 110 785

Parcelle

Parcelle 1936, No Folio 13, Lieu-dit 'Bellinsan'

Coordonnées

2'602'428 1'126'262

Propriétaire

Nexti SA

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone 1B de l'Avenant, de l'ordre dispersé, densité 0.3 + zone réservée (publiée le 11.09.2025)

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Crans-Montana, CP 308, 3963 Crans-Montana 1, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Crans-Montana
Avenue de la Gare 20
Case postale 308
3963 Crans-Montana

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 02.11.2026